

ÉTUDES UNIVERSITAIRES

1. Conditions générales

En Suisse, les titulaires d'une maturité gymnasiale ont la possibilité de continuer leur formation dans une haute école. Ils peuvent le faire dans une haute école universitaire ou, sous certaines conditions, dans une des nombreuses hautes écoles spécialisées (HES) qui ont été créées ces dernières années.

Il y a en Suisse douze institutions de niveau universitaire, soit dix hautes écoles universitaires cantonales et deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Elles ne disposent pas toutes de facultés identiques, mais, dans la plupart des universités, il y a un département pour le droit et les sciences économiques, les sciences exactes et naturelles ainsi que pour les sciences humaines et sociales. Les EPF, au contraire, se concentrent sur l'ingénierie, les sciences exactes et naturelles. Vous trouverez des informations sur toutes les branches d'études des hautes écoles universitaires et des EPF sous: www.orientation.ch - Formation - Toutes les filières universitaires et www.crus.ch - Etudier en Suisse – Offre d'études.

Il n'y a que très peu d'universités privées en Suisse et les diplômes de ces institutions de formation ne sont pas impérativement reconnus par l'Etat (voir www.swiss-schools.ch).

2. Inscription

Un étudiant peut s'inscrire dans l'université de son choix, tant qu'il remplit les conditions générales d'admission et qu'il est titulaire d'une maturité suisse ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Pour pouvoir s'inscrire dans une université suisse, les futurs étudiants doivent s'adresser au service des admissions de l'université de leur choix ou s'inscrire en ligne sur le site de l'université (adresses : www.ajas - Downloads - Formation en Suisse - Adresses). Suite à l'inscription, le service des admissions informera l'étudiant sur la marche à suivre et les documents à fournir.

Les délais d'inscription sont les premières conditions d'admission à respecter pour pouvoir entrer dans une haute école universitaire suisse. Les étudiants doivent se préinscrire quelques mois avant le début du semestre en automne (voir www.crus.ch - Etudier en Suisse – Inscription/Admission – Délais d'inscription). Pour les personnes qui auraient accompli une partie de leurs études universitaires à l'étranger, les délais peuvent varier selon les hautes écoles universitaires et les facultés.

3. Début et durée des études

Depuis 2008, on ne parle plus de semestre d'été et d'hiver, mais de semestre d'automne et de printemps. Le semestre d'automne commence à la mi-septembre et se termine à fin décembre, le semestre de printemps commence à la mi-février et se termine à fin mai. (Calendrier académique des universités et EPF : www.crus.ch - Etudier en Suisse – Vie estudiantine – Calendrier académique).

Les Hautes écoles suisses sont actuellement en train d'adapter les filières universitaires au système du bachelor-master. Selon ce système, un premier titre académique, le bachelor

(Bachelor of Arts (BA), Bachelor of Science (BSc) peut être acquis après trois années d'études. Le bachelor sert en particulier de base scientifique et de condition pour une spécialisation au degré master.

Après l'acquisition d'un bachelor, l'étudiant d'une haute école universitaire se spécialise, en règle générale, au degré master. Ce cursus dure normalement 1 à 2 ans et comprend un travail de diplôme et divers examens finaux. Le titre académique délivré sera un Master of Science (MSc) ou un Master of Arts (MA).

Les acquis de l'étudiant sont évalués par des crédits ECTS (European Credit Transfer System). 1 crédit correspond à un volume de travail d'environ 30 heures. 60 crédits ECTS sont nécessaires pour accomplir une année d'études à plein temps et 180 crédits, en règle générale, pour acquérir un bachelor. Pour pouvoir acquérir un diplôme master, les étudiants doivent effectuer un volume de travail correspondant de 90 à 120 crédits ECTS supplémentaires, travail de diplôme compris.

Des études selon l'ancien système licence-diplôme sont actuellement encore possibles dans certaines hautes écoles universitaires. La licence et le diplôme sont les premiers titres académiques obtenus après des études à plein temps d'une durée de 4 à 5 ans, pour la médecine de 6 ans. L'étudiant ne pourra entrer dans la vie professionnelle qu'après avoir obtenu une licence ou un diplôme, c'est-à-dire après 4 à 5 années d'études. L'ancien système ne connaît pas les crédits. En général, les études durent 1 à 2 années supplémentaires. A partir de 2011, les universités ne délivreront probablement que des diplômes selon le nouveau système à deux niveaux d'études.

4. Coûts

Le coût des études varie fortement d'après le lieu d'étude, la branche et la durée de la formation.

Le coût global comprend les coûts de formation (taxe semestrielle et d'examens, livres et photocopies, excursions, frais de laboratoire, etc.) et les frais personnels (nourriture, logement, assurances).

En Suisse, les taxes semestrielles sont normalement relativement basses et s'élèvent de 500.– CHF à 1000.– CHF, selon la haute école. L'exception étant l'Université de la Suisse italienne (USI) qui perçoit une taxe semestrielle de 4000.–CHF pour les personnes titulaires d'une maturité étrangère. Une liste des frais d'inscription est disponible sur le site Internet www.crus.ch - Etudier en Suisse – Vie estudiantine – Financement.

Contrairement aux coûts de formation, les frais personnels sont assez élevés en Suisse. Le coût global d'une formation (taxes d'inscription, frais de logement, nourriture, assurances compris) s'élèvent en général de 17'000. — à 28'000.—CHF par année, selon le lieu d'étude et les besoins de la personne. Vous trouverez des exemples d'un budget annuel pour un étudiant sur les sites : <http://sae.epfl.ch/page22148-fr.html> et www.unige.ch/sciences/chimie/futur_etudiant/entrer_section/conditions_vie_fr.php

Les Suisses de l'étranger dont les parents, domiciliés à l'étranger, ne peuvent pas financer les études universitaires de leurs enfants en Suisse ont la possibilité de faire une demande de bourse auprès de leur canton d'origine. La brochure de l'AJAS « Bourses » vous informera au sujet des bourses cantonales et d'autres possibilités de financement (www.ajas.ch - Downloads – Formation en Suisse - brochures).

5. Formation continue (doctorat, MAS)

Après avoir acquis une licence, un diplôme ou un master, l'étudiant peut envisager de faire une formation continue ou un doctorat.

L'étudiant souhaitant commencer des études de doctorat doit avoir achevé ses études précédentes avec succès et pouvoir présenter des bonnes notes finales. Pour un doctorat, un travail personnel de recherche, la thèse, doit être effectué. Le temps nécessaire pour la rédaction d'une thèse dépend de la personne et de la branche. Elle peut prendre de 1 à 5 ans ou plus. Après avoir rendu sa thèse, l'étudiant doit passer des examens de doctorat, la promotion. Les personnes souhaitant entreprendre des études postgrades (niveau diplôme-licence ou doctorat) dans une haute école universitaire suisse sont priées de s'adresser à l'institution compétente.

Les diplômés d'une haute école universitaire ont également la possibilité d'entreprendre une formation continue de quelques semestres et de se spécialiser dans une branche. Pour avoir accès à une formation continue au niveau universitaire/EPF, les étudiants doivent, en règle générale, être titulaires d'une licence, d'un diplôme ou d'un master. L'expérience professionnelle ou un diplôme universitaire d'une branche définie peuvent également être une condition d'admission à un cours de formation continue. Les diplômes de formation continue les plus connus sont : le Certificate of Advanced Studies (CAS, 10 crédits ECTS) et le Diploma of Advanced Studies (DAS, 30 crédits ECTS). Ces formations durent normalement 1 à 2 ans en cours d'emploi.

Le Master of Advanced Studies (MAS) et le Executive Master of Business Administration (EMBA) sont des titres universitaires délivrés après une année d'études à plein temps ou deux années d'études en cours d'emploi. Ils sont assortis d'au moins 60 crédits ECTS, y compris travail écrit et éventuel stage. Ces titres sont reconnus par la Confédération et à l'échelle internationale. Certains de ces cours sont dispensés en anglais.

Des programmes MAS existent dans toutes les filières d'études et domaines de recherche, économie et finance, santé, sciences sociales et naturelles etc. Il est recommandé de vérifier que le titre délivré, surtout par des universités privées, soit reconnu par la Confédération et/ou à l'échelle internationale.

La plupart des cantons d'origine n'accorde pas de bourses pour des formations continues. Certains cantons accordent des prêts, mais le financement de ces formations doit, la plupart du temps, être assuré par l'étudiant lui-même. Les frais des cours de formation continue peuvent être élevés, entre 10'000.– CHF et 30'000.– CHF pour des études postgrades ou de master (MAS) d'une durée de 2 à 3 semestres. Cela est dû au fait que les hautes écoles universitaires et EPF ne reçoivent pas de subventions pour l'organisation de ces cours.

Des informations supplémentaires concernant la formation continue sont disponibles sur les sites internet suivants :

- www.postgraduate.ch/ (Postgraduate Studies) et www.crus.ch - Etudier en Suisse – Offre d'études - Formation continue
- www.orientation.ch/dyn/1154.aspx (moteur de recherche « formations postgrades »)
- www.orientation.ch/dyn/13798.aspx (bourse des offres de perfectionnement en Suisse, également perfectionnement non universitaire)
- www.swissuni.ch (portail web des hautes écoles universitaires suisses et EPF pour la formation continue)

6. Reconnaissance de diplômes universitaires en Suisse et à l'étranger

Le Centre d'information sur les questions de reconnaissance Swiss/ENIC est l'office compétent pour toutes les questions inhérentes aux problèmes de reconnaissance académique. Il peut établir (sans engagement) des recommandations de reconnaissance à l'attention d'institutions académiques et d'employeurs. Les demandes qui ne peuvent être traitées par le Centre sont transmises directement aux offices, commissions spéciales, associations professionnelles ou spécialisées compétents. A défaut, le Centre renseigne les intéressés concernant les démarches qu'ils peuvent entreprendre.

Les personnes souhaitant travailler en Suisse avec un diplôme de fin d'études étranger ne doivent, dans la plupart des cas, pas le faire reconnaître. Lorsqu'une formation ou une voie de formation professionnelle n'est pas réglementée, c'est en fin de compte l'employeur seul, voir le marché dans le cas d'indépendants, qui décide de l'acceptation d'une formation donnée. Swiss/ENIC peut vous renseigner pour quelles professions une reconnaissance du diplôme est indispensable (www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic.html?L=1).

Les centres d'information nationaux ENIC/NARIC disposent d'informations concernant la reconnaissance de diplômes suisses à l'étranger. Une liste des centres d'information nationaux est disponible sous: www.crus.ch/information-programmes/reconnaissance-swiss-enic/reseau-enic-naric.html?L=1).

7. Autres informations

Plus d'informations concernant les études universitaires en Suisse sont disponibles sur les sites web suivants :

- www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen-bildung_fr.html
Aide-mémoire « Panorama de l'enseignement supérieur en Suisse »
- www.crus.ch/information-programmes/etudier-en-suisse.html?L=1
Informations générales sur les études en Suisse
- www.orientation.ch Etudes et filières universitaires en Suisse
- www.sbf.admin.ch/htm/themen/uni_fr.html Système de formation universitaire
- www.swissuniversity.ch Informations sur les études universitaires en anglais
- www.swisslearning.com Informations sur les possibilités de formation en Suisse en anglais
- www.swissupranking.ch Ranking des HES et hautes écoles universitaires Suisses

De plus amples informations sur les études universitaires en Suisse sont également disponibles dans le « Guide des études en Suisse » (Ed. ASOU, Zurich: Association suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle), voir également www.agab.ch - Medien.

Sources: Conférences des Recteurs des Universités Suisses (CRUS), Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER, Cours d'introduction aux études universitaires (CIUS), Associations Suisses pour l'orientation scolaire et professionnelle (ASOSP)